

	PROCEDURE MAITRISE DE L'AIR CONTRE LA PROPAGATION DES INFECTIONS EN NEONATOLOGIE	PS SPI-SUR 009 v1	
		Date 04/09/2007	n° page 1/2

OBJET

Eviter la propagation des infections par la gestion maîtrisée de l'air

DOMAINE D'APPLICATION

Service de néonatalogie.

PERSONNEL CONCERNE

Ensemble du personnel du service de néonatalogie

Agent ERP

Services techniques

Société de maintenance des installations de ventilation (CVC), prestataire de services

REFERENCES

Références législatives, réglementaires et normatives

Code la santé publique : partie réglementaire

DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

ERP : Etablissement recevant du public

Rédaction (nom et fonction)	Date Visa	Vérification (nom et fonction)	Date Visa	Approbation support (nom et fonction)	Date Visa
DSEL UHLIN	09/2007	O. GERBAUD		M MUNSCH Directeur Qualité	

ETAT DES LIEUX

Le réseau de ventilation spécifique à la néonatalogie est branché en antenne sur le réseau de l'aile de pédiatrie (centrale hébergement) qui fournit un air prétraité.

Les box de néonatalogie sont rafraichis par une centrale spécifique installée sur cette antenne et une filtration « haute efficacité » (filtres HEPA) à l'entrée de chaque box assure la qualité de l'air.

Les box sont en pression équilibrée (soufflage = extraction) et le renouvellement est d'environ 7 vol/h.

La zone des box est isolable par rapport au reste du service par fermeture des portes et si on le souhaite, il est possible d'arrêter la centrale spécifique et fermer les bouches de soufflage et d'extraction.

Si on veut isoler l'aile complète de pédiatrie au niveau ventilation, on ferme les clapets d'entrée d'aile et on ferme les bouches de soufflage et d'extraction (afin d'éviter toute confusion, même les bouches de soufflage filtrées seront bouchées).

PROCEDURE

En cas de nécessité, pour maîtriser la diffusion des micro-organismes :

- le personnel du service de soins ferme systématiquement les portes de chaque box
- le service de soins contacte l'ERP de garde (6400)
- L'ERP transmet aux personnes compétentes
- les personnes compétentes se déplacent dans le service pour mettre en oeuvre les mesures et/ou dans un premier temps, obturer les bouches de soufflage et d'extraction.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

La maintenance et l'entretien de cette installation sont assurés par la société prestataire de services qui peut mettre ses procédures à disposition de l'établissement.

Les filtres sont vérifiés annuellement et remplacés en cas de perte de charge.